



Réunion publique communale Lyon 2 / La Mulatière

9 janvier 2024

Construisons ensemble le **TRAM**
Express !



Les règles du jeu de la soirée



**Dialogue
et écoute**



**Recueil de vos
questions et
réactions**



Respect mutuel

Vos intervenants ce soir



Dominique MOUNIER, Adjoint

**Valentin LUNGENSTRASS, Conseiller municipal
& Adjoint à la Métropole de Lyon**

Jean-Charles KOHLHAAS, Vice-Président

Sarah EMMELIN, Chef de projet

Rachel LOISEAU, Chargée de relations riverains

Claire BOUTELOUP, Garante de la concertation



**Avez-vous participé à la réunion d'ouverture du 8 novembre ?
Avez-vous participé au stand du 13 décembre ?**



Suivez l'actu !
sytral.fr

Déroulé de la soirée

- 1. Introduction**
- 2. Tram Express de l'Ouest Lyonnais : de quoi parle-t-on ?**
- 3. Temps d'échanges en tables rondes**
- 4. Les modalités de la concertation**
- 5. Conclusion**



Dominique MOUNIER

Adjoint de La Mulatière



Suivez l'actu !
sytral.fr



Valentin LUNGENSTRASS

Conseiller de Lyon 2^e & Adjoint à la Métropole de Lyon



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS



Jean-Charles KOHLHAAS

*1^{er} Vice-Président
SYTRAL Mobilités*



Suivez l'actu !
sytral.fr

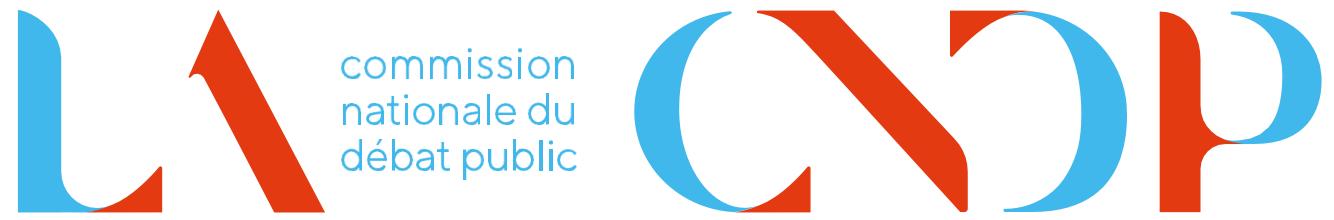


Claire BOUTELOUP

Garante de la concertation



Suivez l'actu !
sytral.fr



MA PAROLE A DU POUVOIR

3 garants nommés par la CNDP

Indépendants, ils veillent :

- À la qualité des informations et des modalités de concertation proposées
- Aux éléments de réponse du maître d'ouvrage aux questions et remarques formulées lors de la concertation

Claire BOUTELOUP

Jean-Luc CAMPAGNE

Jacques FINETTI

Contact: concertation-teol@garant-cndp.fr

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet

ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur

INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

Elle défend un droit :

“ *Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.* ”

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

« MA PAROLE A DU POUVOIR »

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser

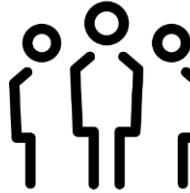
A quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Suivi dans le temps

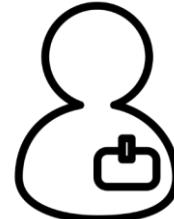
Et enclencher un processus qui s'inscrit dans un temps long

La concertation préalable : et après ?



1

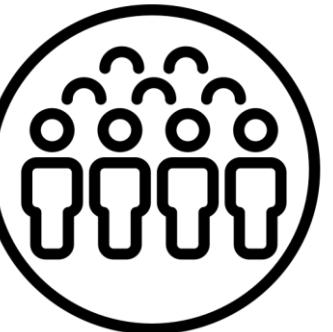
Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



2

Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation

3



La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse

4



Created by Japhuarey from Noun Project

Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP

TEOL : de quoi parle-t-on ?



Suivez l'actu !
sytral.fr



TRAM
Express

SYTRAL
MOBILITÉS



Sarah EMMELIN

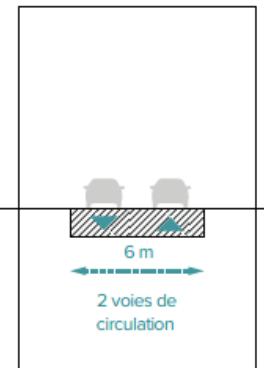
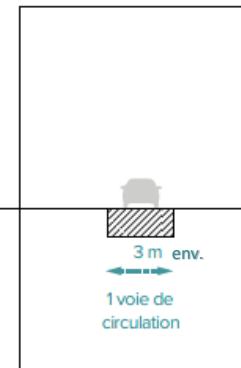
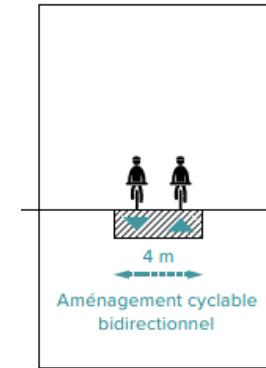
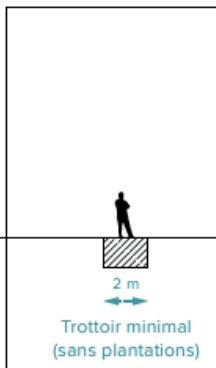
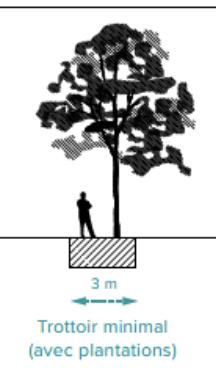
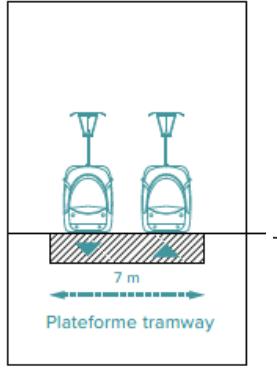
*Chef de projet
SYTRAL Mobilités*



Suivez l'actu !
sytral.fr

Grands principes de l'insertion d'un tramway en surface

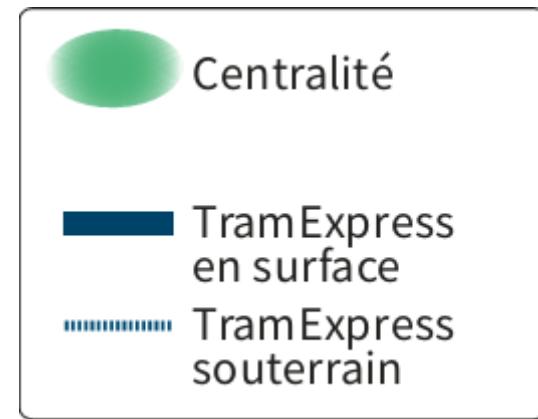
L'insertion du projet doit permettre d'intégrer différents usages de l'espace public et d'améliorer le cadre de vie :



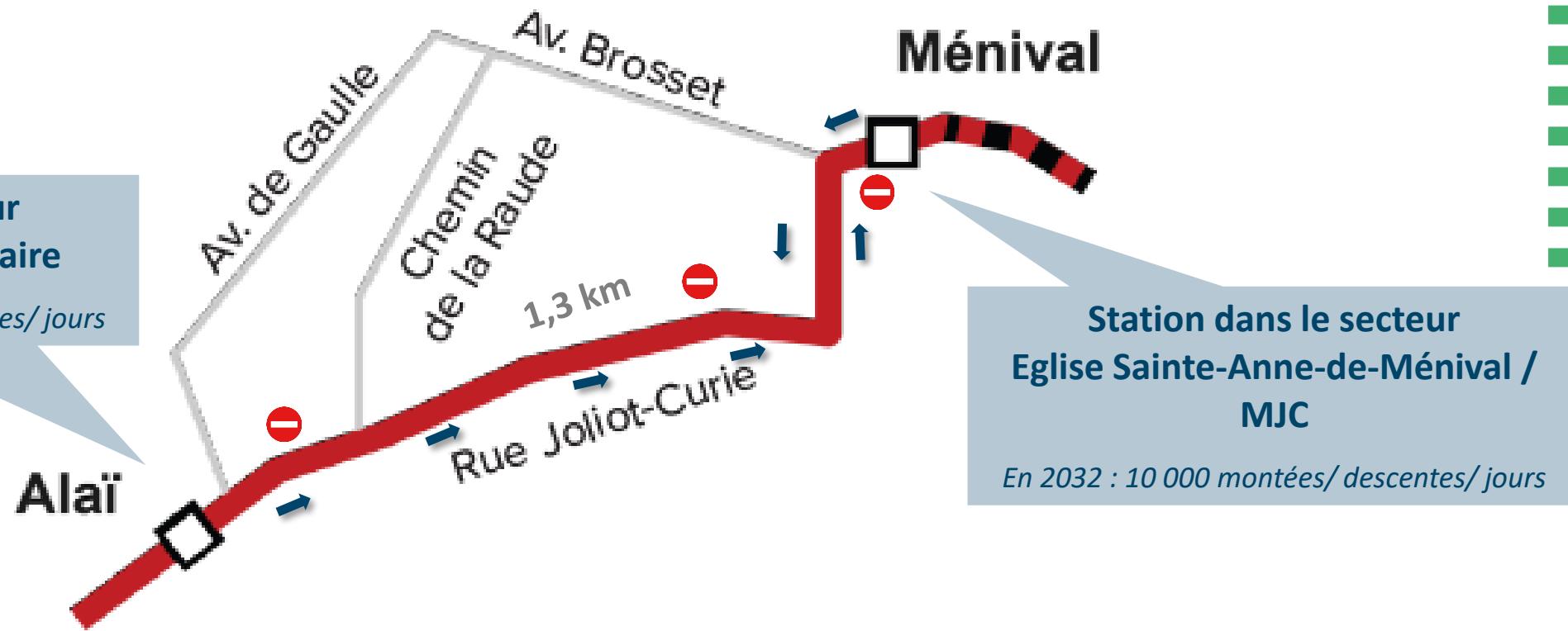
Selon les emprises existantes et les fonctions retenues, des acquisitions foncières peuvent être nécessaires



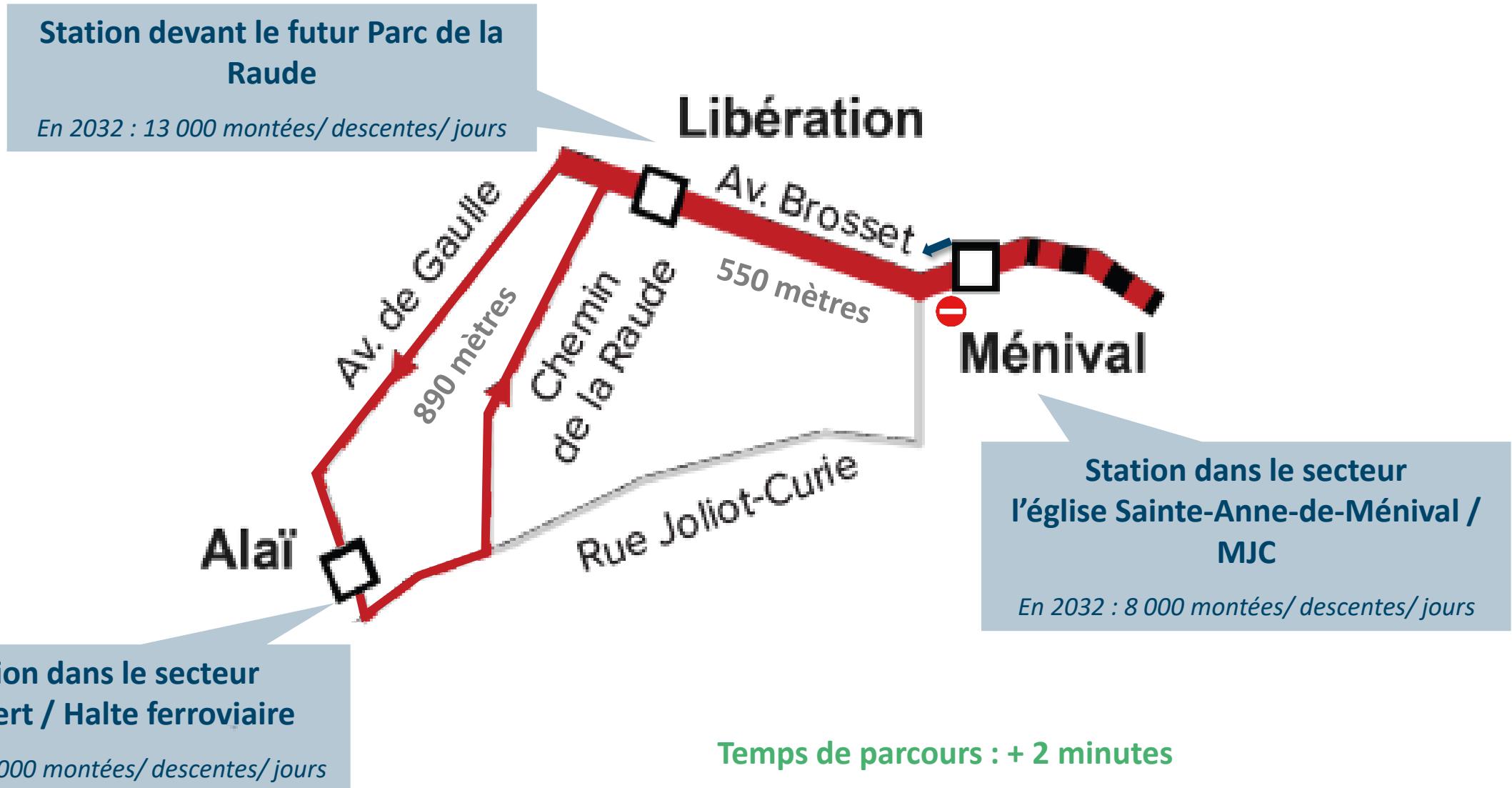
Les options de tracé à l'ouest



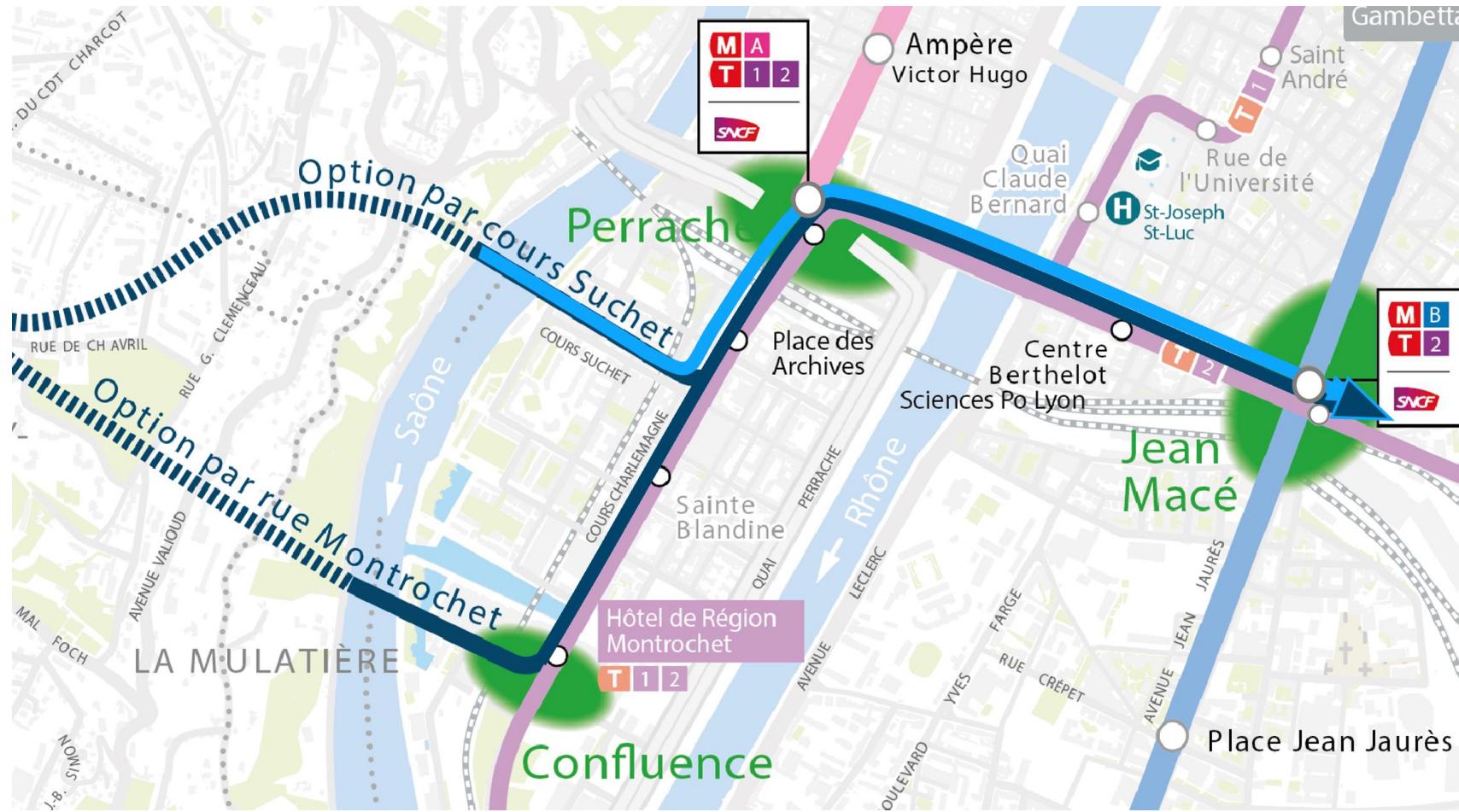
Option A : tracé direct Alaï <> Ménival en voie double tramway



Option B : tracé Alaï > Libération > Ménival en boucle à voie unique



Les options de tracé à l'est



Ligne TEOL directe jusqu'à Jean Macé pour une seule connexion vers la Part Dieu

=> Circulation de 3 lignes de tramways TEOL/ T1/T2 sur le secteur Place des archives / Centre Berthelot non acceptable pour l'exploitation et la régularité des lignes.

Option cours Suchet



Suivez l'actu !
sytral.fr

Arrivée sur le quai des Etroits



- Parcelle non bâtie mais à proximité d'immeubles /
- Fort encombrement de réseaux souterrains

Franchissement de la Saône



egis

Arrivée sur le cours Suchet



Double sens sur le cours Suchet,
suppression du stationnement, maintien
des arbres, création d'une piste cyclable



Ouvrage SNCF : site mixte
(tramway / circulation) à
envisager

Impact possible sur un sens de
circulation et sur les alignements
d'arbre si insertion d'une station,
création d'une piste cyclable



Option rue Montrochet



Suivez l'actu !
sytral.fr

Arrivée sur le quai Jean-Jacques Rousseau



- Parcelle en friche le long du quai Jean-Jacques Rousseau

Franchissement de la Saône

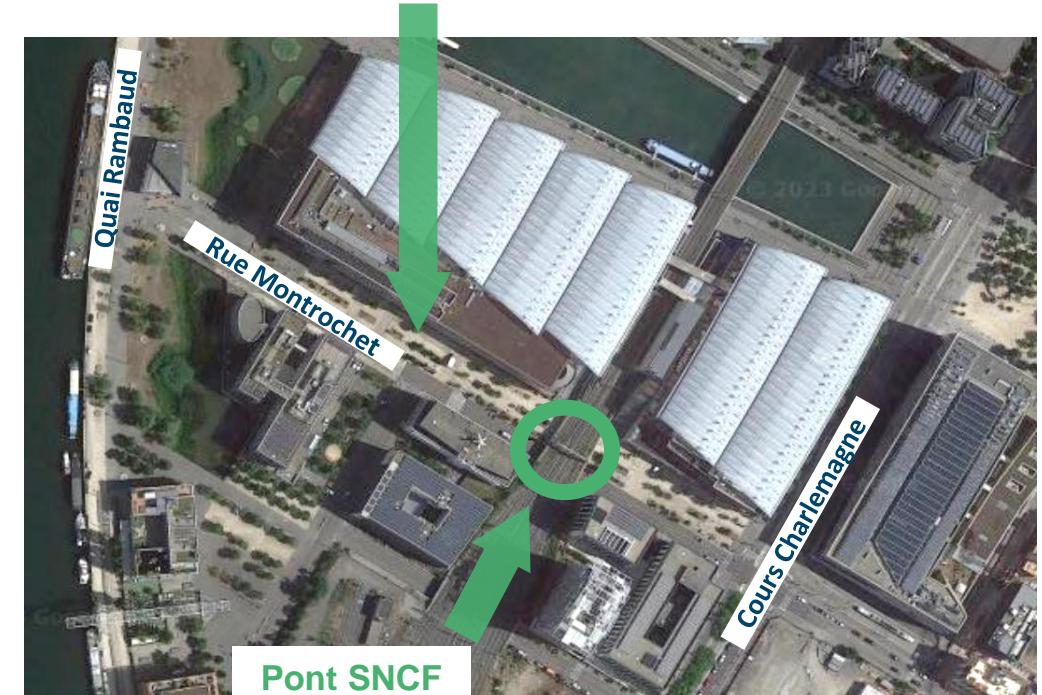


e egis

Arrivée sur la rue Montrochet



Interface Centre Commercial
(parking et livraisons), accès
Confluence sud



Plusieurs variantes d'insertion possibles : maintien des deux sens ou mise à sens unique pour la circulation (E-O), maintien de la piste cyclable

→ insertion tramway Nord / Centre ou Sud à l'étude

Eléments de méthodologie concernant le tunnel

Etudes menées par SYTRAL

Mobilités :

- sondages géotechniques
- suivi du niveau des nappes
- études des bâtis à proximité

Cadre réglementaire applicable :

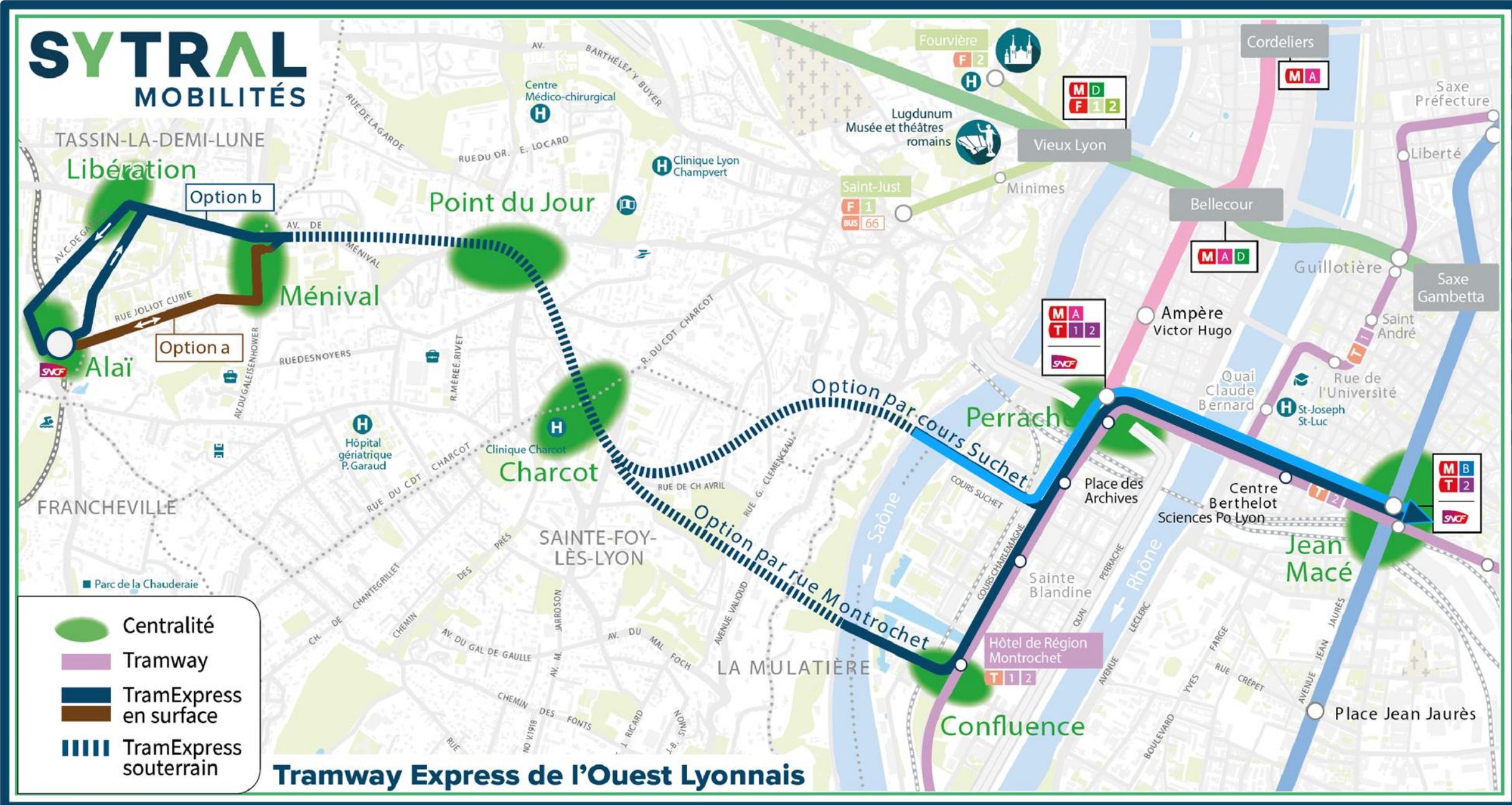
- études d'impact et autorisation environnementale (dont dossier loi sur l'eau)
- enquête publique



Vos questions



Suivez l'actu !
sytral.fr



Temps d'échanges en tables rondes



Suivez l'actu !
sytral.fr

Modalités d'échanges

Temps d'échange 1 : opportunité du projet et tracé à l'ouest (15 min)

Opportunité du projet

Analyse comparative des tracés à l'ouest

Temps d'échange 2 : tracé à l'est (35 min)

Analyse comparative des tracés à l'est

Analyse comparative des insertions proposées dans les deux options

Mise en commun des échanges



Suivez l'actu !
sytral.fr

Les modalités de la concertation



Suivez l'actu !
sytral.fr



Rachel LOISEAU

Chargée de relations riverains
SYTRAL Mobilités



Suivez l'actu !
sytral.fr

Concertation préalable

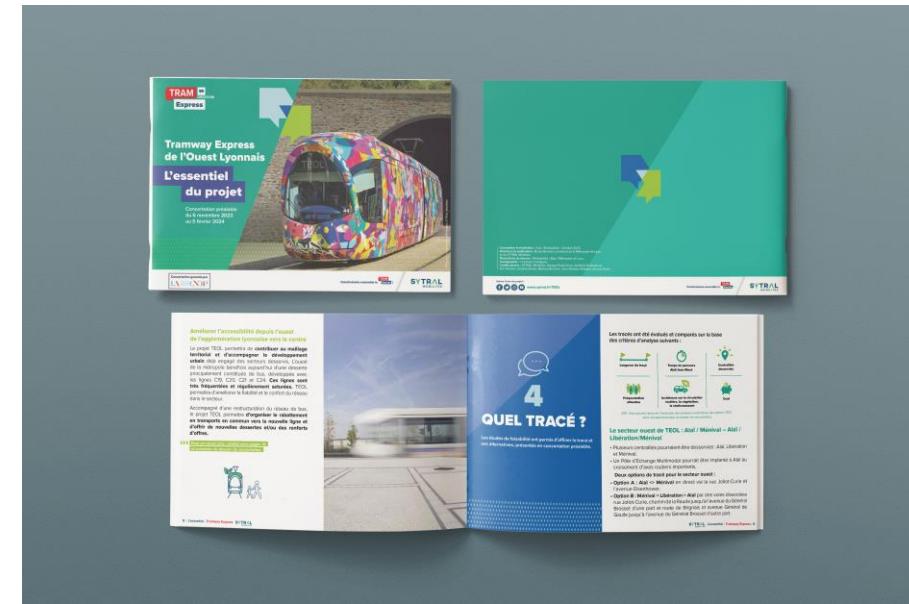
du 6 novembre 2023

au 5 février 2024

Pour s'informer

Le dossier de concertation

La synthèse du projet



Le dépliant

Le site internet du projet : www.sytral.fr/TEOL

Plateforme participative où retrouver l'ensemble des documents d'information, l'agenda des rencontres et le film pédagogique

Pour donner son avis

Les registres

Disponibles sur les lieux de la concertation

Le site internet du projet

Offre la possibilité de poser des questions, de donner son avis

Lors des rencontres physiques



Pour participer aux échanges

RÉUNIONS PUBLIQUES

- 14/11 : 19h - l'Ellipse, Sainte-Foy-lès-Lyon
- 20/11 : 19h - Mairie du 7^e, Lyon 7^e
- 05/12 : 19h - l'Atrium, Tassin la Demi-Lune
- 06/12 : 19h - l'IRIS, Francheville
- 12/12 : 19h - Lyon 5^e (*le lieu sera annoncé sur www.sytral.fr/TEOL.*)
- 09/01 : 18h30 - Lyon 2^e et la Mulatière (*le lieu sera annoncé sur www.sytral.fr/TEOL.*)

STANDS DE PROXIMITÉ

- Pour échanger à côté de chez vous :
- 09/11 : 16h-19h - place Saint-Luc, Sainte-Foy-lès-Lyon
 - 15/11 : 9h-12h - marché Jean Macé, Lyon 7^e
 - 24/11 : 9h-12h - marché promenade des Tuilleries, Tassin la Demi-Lune
 - 25/11 : 9h-12h - marché de Craponne
 - 30/11 : 16h-19h - Galerie marchande Carrefour, Francheville
 - 05/12 : 12h-14h Lycée Branly, Lyon 5^e
 - 06/12 : Bibliothèque du Point-du-jour, Lyon 5^e
 - 13/12 : 15h-18h - place des archives, Lyon 2^e
 - 14/12 : 16h30-19h30 Résidence Allix, Lyon 5^e

ATELIERS TECHNIQUES

Pour échanger sur un temps technique dédié (inscription préalable sur www.sytral.fr/TEOL)

- 17/01 : circulation et rabattement
- 23/01 : exploitation, modélisation, fréquentation
- 30/01 : circulation et insertion à l'ouest

Des rencontres sur invitations avec des publics spécifiques sont prévues : associations PMR, employeurs, porte-à-porte commerçants...

RDV sur la plateforme en ligne

www.sytral.fr/TEOL

Enseignements de la soirée



Suivez l'actu !
sytral.fr



Claire BOUTELOUP

Garante de la concertation



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Conclusion



Suivez l'actu !
sytral.fr



Merci de votre attention !



Suivez l'actu !
sytral.fr

Annexes



Suivez l'actu !
sytral.fr

Le calendrier

